

REÇU LE
17 OCT. 2024
Le Président, **C^{té} de C^{nes} Usse et Rhône**

Monsieur David BANANT
Communauté de Communes
Usse et Rhône
Pôle Urbanisme - Aménagement
35 place de l'Eglise
74270 FRANGY

Dossier suivi par :
François BORDELIER
Tel : 04 50 33 72 30
Mail : fbordelier@haute-savoie.cci.fr

Objet : Modification n°2 PLUi du Val des Usse
V/Réf : UAT_D_2024_037

Anncy, le 11 octobre 2024

Monsieur le Vice-Président,

La CCI Haute-Savoie a bien reçu le dossier du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Val des Usse, ce dont nous vous remercions.

Après lecture de ce document, la CCI Haute-Savoie donne un avis favorable à cette modification n°2, qui prévoit notamment la transformation sur la zone d'activités économiques de Minzier d'un bâtiment « historique » en logements pour répondre aux besoins des salariés de l'entreprise propriétaire de ce bâti.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes meilleures salutations.

Philippe CARRIER

